



Rapport d'activités 2015 de l'association Collectif des Associations Citoyennes

Introduction

Le Collectif des Associations Citoyennes s'est constitué en 2010 en réaction à la circulaire dite Fillon du 18 janvier 2010, qui mettait à mal la relation entre l'action publique et les associations porteuses de projets d'intérêt général et soucieuses du bien commun, en réduisant celles-ci au rôle de simples prestataires.

Au cours de ces 5 années, le Collectif s'est inscrit dans une action plus élaborée de veille, d'analyse, d'alerte, de communication et de réflexions sur des problématiques de fond, vitales pour le devenir des associations citoyennes. C'est en 2013 qu'il s'est formellement constitué en association.

Après une année 2014 de mobilisations relatives aux effets du plan de rigueur, l'année 2015 a été marquée par le début d'un travail de structuration interne, fondée sur la nécessité d'élargir la vision d'ensemble des associations sur les conséquences des politiques publiques mais aussi de leur redonner confiance à travers la mise en réseau d'actions et d'expériences porteuses d'espoir. C'est dans cet objectif que le Collectif s'est particulièrement mobilisé sur les problématiques écologiques dont les enjeux ont été mis en avant avec la tenue au Bourget de la conférence sur le climat (COP 21).

I. La vie du Collectif

L'évolution du Collectif a été marquée en 2015 par un élargissement de sa base militante et des méthodes de travail interne.

A/ Sa composition

Le Collectif fonctionne essentiellement à partir de l'engagement bénévole, avec une petite équipe salariée d'une à deux personnes pour assurer la coordination.

Les bénévoles, les adhérents et les soutiens

Le fonctionnement du CAC est resté très ouvert depuis la création de l'association, avec une participation et une implication de chacun non soumise au préalable de l'adhésion formelle. Cependant les adhésions et soutiens ont été plus clairement sollicités en 2015, ce qui a permis de consolider la structure et d'élargir son audience. Le nombre d'adhérents au CAC est donc passé de 60 en 2014 à 222 en 2015, répartis comme suit :

- 116 adhésions individuelles
- 106 adhésions morales d'associations, fédérations...
 - o 46 associations locales
 - o 26 associations départementales/régionales
 - o 34 associations nationales

400 personnes environ ont participé sur l'année aux travaux de réflexions, aux mobilisations, aux différents chantiers, aux rédactions de textes, aux diverses rencontres proposés par le Collectif. Un groupe de bénévoles actifs intervient tout particulièrement sur le référencement des initiatives, la « cartocrise », la mise à jour de la base de données des contacts. Ce travail minutieux d'actualisation a permis de passer de 12.000 contacts à plus de 14.500 sur l'ensemble de la France.

L'équipe salariée

L'équipe salariée a connu plusieurs changements au cours de 2015 :

- Le départ de Thomas Lecolley fin février pour prendre la direction d'un centre social. Thomas a permis d'engager au CAC une activité d'ouverture plus importante en direction des régions en développant les relations avec les collectifs locaux.

- L'implication d'Isabelle Leparcq, mise à disposition durant 3 mois à partir de septembre par l'association Conceptu'Elles, a permis d'assurer un travail de communication autour de l'image et du son, donnant au CAC une visibilité plus grande sur ses actions, notamment en matière de formation et des initiatives alternatives autour de la COP21.

Isabelle Boyer a tenu la barre de la coordination avec les bénévoles impliqués et est restée seule permanente de l'association de mars à septembre. A partir de septembre 2015 le CAC a signé un contrat en alternance pour une année avec Flora Bemba, en Licence pro Management des organisations de l'ESS, sur des missions d'assistante de gestion, de communication et de développement de projets.

D'autre part, le Collectif a souhaité réfléchir sur son organisation interne et son évolution et a sollicité l'intervention extérieure de Philippe Berthelot, ancien directeur de la Fédélima et président d'honneur de l'UFISC. Cette intervention a permis d'établir une méthode et un mode de structuration correspondant à l'action portée et aux moyens possibles, avec dans un premier temps la définition du profil d'un second poste de coordination qui a bénéficié d'un soutien au titre des emplois tremplins de la Région Ile de France à compter de l'année 2016.

B/ Les espaces de travail et de décision

Le Collectif des associations citoyennes articule son action à partir d'instances statutaires (Conseils d'Administration et Assemblée Générale) et d'espaces de travail élargis.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 16 janvier 2015 au siège de l'association, permettant de renouveler et d'élargir le Conseil d'Administration. Elle a été suivie d'un CA le 2 mars 2015 pour procéder à l'élection des membres du bureau et notamment au renouvellement de son président dont la responsabilité a été confiée à Jean-Claude Boual.

Une réunion plénière a eu lieu le 17 janvier 2015 à la CNFR à Paris autour du bilan du Collectif 2014 et des perspectives pour l'action des associations citoyennes en 2015. Cette assemblée a décidé qu'il était nécessaire de renouveler la mobilisation à travers un nouveau Printemps des associations citoyennes.

Un séminaire d'été « Pourquoi agissons-nous ? Comment agir ensemble dans la durée ? » s'est tenu du 6 au 8 juillet à l'Hay-les-Roses (94), avec 60 participants venus de 13 régions différentes, y compris de l'île de la Réunion. L'objectif était de faire le point sur les principaux enjeux auxquels sont confrontées nos sociétés aujourd'hui à la lumière d'une analyse historique, de rechercher nos valeurs communes et se mobiliser plus largement pour l'année à venir. Ces 3 jours de débats, dans un très beau cadre, ont constitué un moment de respiration et d'écoute collective. Une dynamique s'est créée autour de valeurs et d'objectifs communs : faire société, combattre pour les droits, la dignité et les biens communs, coopérer et construire, contribuer à la transition écologique, rendre possible une citoyenneté active et la participation de tous, donner à chacun le temps de se construire.

Un Conseil d'administration élargi a été organisé le 23 novembre 2015 suite au durcissement du plan de restriction budgétaire et aux attentats ayant entraîné l'Etat d'urgence et la restriction des libertés. Cette réunion a permis de poser plus clairement les enjeux actuels et de définir un positionnement du CAC sur plusieurs priorités : poursuivre la lutte contre la marchandisation, soutenir les petites associations, construire la société de demain, faire connaître les expériences porteuses de sens, affirmer le rôle et la légitimité de l'action citoyenne des associations, envisager l'organisation du CAC pour 2016.

Le groupe de Coordination, composé d'administrateurs et de bénévoles, s'est réuni tous les 15 jours durant le 1^{er} trimestre 2015. Il a invité dans son fonctionnement des membres actifs et des réseaux proches sur des thématiques précises afin d'enrichir les analyses et propositions du CAC. Un groupe « équipe » s'est réuni ensuite chaque semaine tout au long de l'année, constitué de membres du CA, de bénévoles et de l'équipe salariée pour intervenir sur les questions d'organisation.

Des groupes de travail se sont constitués au fur et à mesure des besoins et n'ont pas été stabilisés quant à leur dénomination et leur nombre : entre 30 et 40 réunions réalisées, impliquant de 6 à 20 personnes, majoritairement au local du Collectif, essentiellement à Paris. Ces groupes de travail sont intervenus sur les questions suivantes : la financiarisation de l'action associative, la mutualisation et le partage des expériences, l'écologie au quotidien, la "cartocrise", les soirées formations, les relations entre associations et collectivités.

II. L'action du Collectif

Les actions du Collectif ont été regroupées dans de grandes thématiques de travail qui s'inscrivent dans le temps.

Les relations associations citoyennes et collectivités publiques

La co-construction des politiques publiques : démarches participatives et de concertation, les chartes locales d'engagements réciproques collectivités/associations avec le travail de suivi et d'échange avec Choisy le Roi, Paris et le quartier de la Goutte d'or, Briançon, les SOLIMA dans le secteur de la culture...

La réforme territoriale et ses incidences : la loi NOTRe et la question de la compétence partagée pour la vie associative, et plus largement le développement d'une réflexion pour promouvoir des relations partenariales entre associations et collectivités, en s'appuyant sur les démarches de développement local et d'agendas 21.

Le travail sur les cadres légaux et réglementaires : la circulaire Fillon/Valls, la transposition des directives européennes en droit national, la loi Macron...

Le financement de l'action publique et citoyenne

Les politiques budgétaires : analyse des restrictions budgétaires de l'Etat et leurs incidences sur les associations avec le travail réalisé autour de la "cartocrise".

La financiarisation de l'action sociale : travail d'alerte en avril 2015 avec des documents d'analyse et de vulgarisation sur le projet d'investissements sociaux à but lucratif (les SIB). Ceci a permis une plus grande sensibilisation sur ce sujet et la diffusion dans les médias ayant abouti à une question orale au gouvernement. Le CAC a mené 5 interventions en région pour répondre aux collectifs locaux ou aux associations de notre réseau. Un groupe de travail renforcé par de nouveaux bénévoles ayant des compétences graphiques et linguistiques s'est réparti les interventions médiatiques (radio, presse, télé) et une journée de formation a été co-organisée en juin avec Attac sur le sujet.

Le groupe de travail Repérage et Mutualisation/partage des expériences a poursuivi ses recherches et mises en lien avec les associations pour une diffusion via le site Internet, ainsi qu'une intégration dans la cartocrise associative créé par le groupe « restriction budgétaire ».

Les enjeux et les domaines de l'action citoyenne des associations

La mutualisation des pratiques

Depuis Octobre 2014, le CAC a pour priorité de mutualiser les pratiques et de montrer que l'action des associations citoyennes est indispensable à la société. Environ 70 actions ont été analysées et décrites sous forme de fiches, 320 ont été simplement repérées. Cette collecte d'information a permis de nourrir des analyses et de fournir aux journalistes des exemples positifs d'actions associatives.

Le CAC s'est mobilisé pour préparer la COP 21 avec l'objectif de favoriser la mobilisation des citoyens éloignés des préoccupations écologiques. Le répertoire de « l'écologie au quotidien » a été élaboré, avec environs 300 actes recensés et réalisables par les citoyens en comptant sur leurs propres forces.

Le répertoire de « l'écologie au quotidien »

La dynamique de ce répertoire a permis une diffusion de nombreux exemplaires de la version papier, la création du site Internet dédié, des présentations diverses et de nombreuses rencontres qui ont montré un réel intérêt d'associations et de collectivités pour décliner localement ce projet.

L'année s'est terminée autour d'une forte dynamique écologique avec l'arrivée du Tour Alternatiba à Paris et la participation du CAC au Village des Alternatives le 27 septembre et lors de la COP 21 (village des alternatives à Montreuil le 6 décembre, intervention du CAC sur le stand Val de Marne au Bourget le 10 décembre, participation à la Foire des savoir-faire à Saint-Denis le 14 décembre, etc.).

Le sanitaire et le social

Ce travail a élargi l'audience du CAC auprès de nombreux secteurs associatifs avec lesquelles nous n'avions pas de liens et a permis un nouveau champ de réflexion autour de la contribution des associations citoyennes à la construction d'une autre société.

Fin 2015 un groupe plus spécifique sur les actions porteuses de sens du domaine social a commencé à réfléchir sur la façon de poursuivre le travail de repérage, d'analyse et de mise en visibilité des actions qui réussissent à maintenir leur ligne directrice malgré les dangers et les restrictions massives qui touchent fortement le secteur de l'insertion, du sanitaire et du social.

III. Les moyens du CAC

La communication

En 2015 le CAC a essayé d'améliorer les différents outils mis en place et de répondre aux besoins de l'actualité, qu'il s'agisse du site internet, de ses publications, des communiqués de presse, des différents articles de journaux ou de magazines, mais aussi à travers plusieurs interventions dans des émissions de radio.

- ✓ **Le site du CAC** : il fait l'objet d'une réflexion pour qu'il soit simplifié et plus lisible, ce qui n'est pas simple vu la quantité d'informations et de productions de textes du CAC. Il s'est enrichi en cours d'année d'un site spécifique et interactif consacré aux actions "Ecologie au quotidien", qui a été mis en place en partenariat avec l'Ecole des métiers de l'information (EMI).
- ✓ **L'Echo des Assos** : 3 numéros du journal en 2015, le n° 9 paru en février, le n° 10 paru en mai 2015, le n° 11 paru en octobre 2015. Ce journal est envoyé à l'ensemble des contacts du CAC.
- ✓ **Le Pingouin** : nouvelle publication avec ce 1er numéro paru en novembre 2015 parce qu'il semblait nécessaire de transmettre en temps réel aux membres les plus actifs (2500) certaines informations sur les principaux dossiers du CAC, mais aussi de rendre visibles les luttes menées par d'autres, avec un outil plus souple, consultable par mail -et sur le site- et dont l'objectif est une parution une fois par mois.

- ✓ **Relations avec la presse** : le CAC a largement communiqué autour des difficultés associatives, de la "cartocrisie" et a lancé un nouveau Printemps des Associations de mi-mars à juin 2015, qui a été relayé en région par les groupes locaux. Une conférence de presse au siège de l'association a été organisée le 17 mars pour lancer cette action et alerter sur les conséquences désastreuses pour les associations des baisses de dotation de l'Etat aux collectivités.
- ✓ **Communiqués du CAC** : ils ont été nombreux tout au long de l'année 2015, 19 au total, adressés aux associations et, la plupart du temps, à la presse ; tous sont répertoriés sur le site du Collectif. Nombreux ont été repris sur les sites des associations du réseau.
- ✓ **Articles dans les journaux** : 17 au total publiés dans la presse nationale comme Le Monde Economique, Alternatives Economiques, Associations mode d'emploi, Lien Social, Politis, Juris Associations, Médiapart, Bastamag, ainsi que dans la presse régionale. Ils peuvent être consultés sur le site du Collectif.
- ✓ **Emissions de radio ou de télévision** : 7 émissions de radio (Fréquence Paris Pluriel, Sud Radio, France Culture, Radio Aligre...) et 1 émission de TV sur France 24.

Ces différents supports de communication ont été élargis en 2015 à la réalisation de petits films : tournage du débat sur l'écologie sur le village des alternatives Place de la République à Paris le 29 septembre par exemple.

La formation en 2015

Les formations et informations réalisées s'adressaient aux militants associatifs, bénévoles ou militants qu'ils soient adhérents ou non, certaines ont été orientées vers des élus ; la majorité a porté sur la relation des associations avec les collectivités publiques et les financements de l'action publique et citoyennes afin de permettre aux associations de connaître, comprendre et pouvoir utiliser les leviers possibles pour expliciter leur rôle essentiel, pouvoir co-construire et proposer des alternatives à la politique d'austérité. Certaines séances étaient plus dirigées dans l'outillage des bénévoles actifs afin de travailler mieux collectivement.

Exemples de séances de formation interne ou de soirées-débat publiques organisées en 2015 :

- Le 10 février à l'Ageca à Paris le CAC a organisé une soirée-débat sur la transposition de la directive européenne "Marché public" en droit national - un nouveau danger pour beaucoup d'associations.
- Le 23 mars une formation interne pour l'équipe et les administrateurs et bénévoles du CAC a été organisée autour du site internet, suivie le 24 mars par une initiation autour de l'utilisation des outils internet des réseaux sociaux : facebook, twitter, etc.
- Le 8 juin à l'Ageca à Paris le CAC et Attac ont organisé une réflexion sur le thème "Les Social impact bonds : innovation financière ou projet de société marchande totale".
- Le 17 juin organisation d'une conférence climatique "L'Ecologie au quotidien" au Carrefour des Associations à Paris.
- Le 19 octobre une séance de formation s'est tenue dans les locaux de l'UFISC autour du décryptage de la circulaire Valls. A cette occasion ont été créés des outils - deux exposés introductifs de 30' sur vidéo et un guide d'animation accompagnant le dossier - pour que les associations qui le souhaitent puissent développer leurs propres séances de formation sur le sujet.

Le sens et la portée des actions associatives

Le groupe de travail « Mutualisation/partage des expériences » mène cette réflexion qui répond au besoin de ne pas en rester sur une vision uniquement « défensive et revendicative » mais de montrer la contribution indispensable des associations à la construction d'une société solidaire. Une équipe de 10 à 15 personnes s'est engagée autour d'un programme de travail afin de constituer un premier répertoire d'actions et mobiliser les associations locales pour qu'elles démultiplient ce travail au niveau des territoires.

C'est dans ce même ordre d'idée que le travail réalisé autour des enjeux écologiques a suscité le besoin d'élargir la gamme des actions présentées à celles porteuses de lien social, d'éducation populaire ou de participation citoyenne sur certains territoires, et de creuser particulièrement l'apport des actions artistiques à la sensibilisation écologique. Les outils et la méthodologie mis en place permettront un travail collaboratif efficace.

Les collectifs locaux d'associations citoyennes (CLAC)

Plusieurs groupes locaux ont mené des actions au niveau départemental ou régional, notamment au cours du Printemps des associations citoyennes 2015 qui avait pour but d'informer largement les associations, les élus, les citoyens sur les difficultés associatives et de faire réfléchir collectivement à des solutions alternatives : Paris XVIIIe et Xe, Caen, dans le Gard, dans le Nord-Pas-de-Calais (collectif régional des associations citoyennes), à Amiens, à Nantes, à Saumur, à Viroflay, à Nanterre, à Montreuil, à Quimper, en Seine et Marne..

Dans certaines villes, les membres locaux ou nationaux du Collectif sont intervenus lors de temps forts autour des dangers et des enjeux de la vie associative, comme à Saint-Denis, Feyzin, Lille, Aix-en-Provence, Marseille, Dieulefit... en sollicitant les interventions du CAC.

Certains groupes se sont constitués poussés par des situations difficiles, comme par exemple face à la réduction du soutien du département du Gard aux structures d'insertion.

Les analyses du Collectif sont indispensables pour aider ces associations à développer leurs propres analyses, leurs outils et sensibiliser leurs équipes, leurs adhérents et leurs bénévoles.

Les interventions extérieures du CAC

L'équipe nationale du Collectif a répondu à de nombreuses invitations pour présenter ses analyses sur les situations associatives et l'avenir des associations, lors de forums, de rencontres associatives, d'Assemblées Générales.

Le Collectif est intervenu dans de nombreux débats dans différents domaines comme la culture, l'insertion, l'économie sociale et solidaire. Au total elle a participé à plus de 120 de rencontres ou rendez-vous extérieurs.

III. En conclusion

L'année 2015 a été riche en événements, en mobilisations, mais aussi en réflexions qui vont alimenter les actions du CAC au cours de l'année 2016, notamment concernant les pistes ci-dessous :

- le besoin d'avoir des éléments chiffrés fiables sur la situation des associations, au niveau national comme au niveau local, et de voir comment construire une base de données statistique et de suivre au plus près leurs évolutions,
- combattre l'offensive idéologique en cours qui incite les associations à rechercher des financements privés comme unique solution aux problèmes qui leur sont posés, qui les pousse vers une vision managériale, qui les soumet aux lois du marché et à la concurrence,
- aider à construire la société de demain en remettant au centre du débat le rôle des associations citoyennes, valoriser leurs actions et leurs initiatives porteuses de sens, et l'engagement citoyen qui en fait toute la richesse dans tous les champs d'activité.